



LES TERRITOIRES ENGAGÉS POUR UNE ÉNERGIE PUBLIQUE

Les représentant.e.s de salarié.e.s d'EDF et ENEDIS alertent sur le projet « Hercule ».

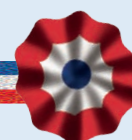
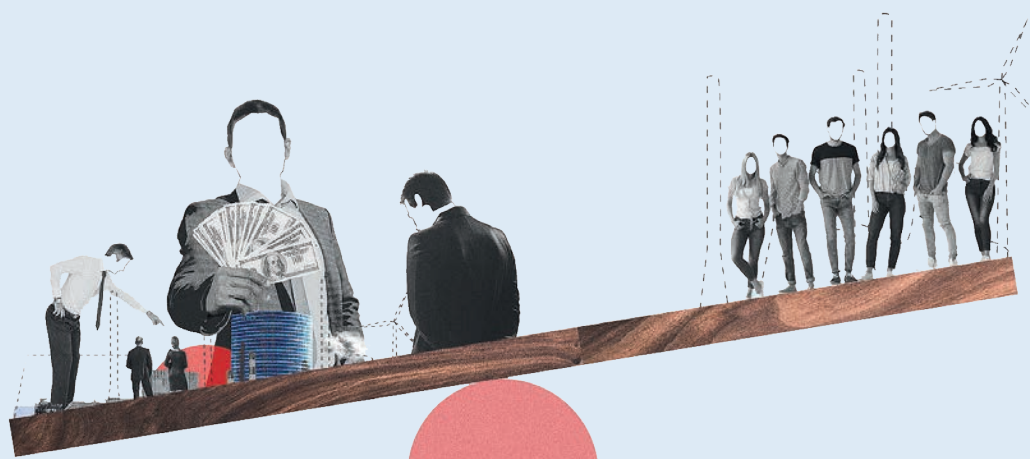
C'est un réel projet de démantèlement du service public de l'énergie, pensé conjointement par le gouvernement et la commission européenne.

La campagne nationale Pour une Énergie publique lancée début février par les CSEC d'EDF et ENEDIS rassemble déjà **plus de 100 000 signataires sur la pétition en ligne www.energie-publique.fr**

Aujourd'hui, les CSEC EDF et ENEDIS en appellent conjointement à la mobilisation des élus locaux.

Pour informer les citoyen.ne.s de la menace qui pèse sur le service public de l'énergie, nous vous invitons à faire connaître la pétition, et à **rejoindre le collectif transpartisan des territoires engagés pour une énergie publique.**

Rejoignez le collectif national des territoires engagés pour une énergie publique :
www.energie-publique.fr/territoires



QU'EST-CE QUE LE PROJET « HERCULE » ?

Ce projet prévoit de scinder l'entreprise EDF intégrée, en trois sociétés distinctes :

EDF « bleu » : détenue à 100% par l'Etat, sera la société en charge des activités de production nucléaire. Celle-ci demandera des investissements lourds et des retours sur le long terme.

EDF « vert » : avec un capital ouvert à 30% dans un premier temps, sera la société qui regroupera la distribution (ENEDIS), le commerce, les services, EDF Renouvelables et les activités d'outre-mer ; des garanties de profits permanents pour les actionnaires.

EDF « azur » : sera la société en charge des installations de production hydroélectrique. Bien que la complémentarité des moyens de production assure le bon fonctionnement du système global, Azur sera strictement séparée des autres sociétés.



« Oublions Hercule et construisons ensemble le grand EDF », déclare Bruno Le Maire dans un entretien accordé au quotidien Ouest France le 25 avril 2021.



X INTOX ! Si le nom du projet est abandonné, le projet de démantèlement, lui, est confirmé et toujours d'actualité.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TERRITOIRES ?

Aujourd'hui : l'énergie est un bien commun au service de l'intérêt général.

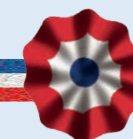
- **Égalité, efficacité et rapidité d'intervention** sont les marques de fabrique du service public de l'énergie.
- **Tempêtes, inondations, catastrophes naturelles** : en cas de coupure, peu importe l'heure du jour ou de la nuit, les équipes de dépannage interviennent en un temps record, sur l'ensemble du territoire.
- **Besoin d'un renseignement ?** Les milliers de salariés sont à votre écoute, depuis des centres d'appel encore situés en France.
- **Situation financière précaire ?** ENEDIS encadre les coupures pour impayés en laissant un minimum aux foyers concernés.



Demain : si le projet «Hercule» voit le jour, qu'advient-il de ces valeurs ?

Le démantèlement de l'entreprise intégrée EDF, et l'ouverture du capital de sa filiale ENEDIS à des actionnaires privés, pourraient amener à :

- une nette diminution des investissements sur les réseaux faisant alors baisser la qualité de desserte électrique pour tous les usagers.
- un allongement des temps d'intervention et de dépannage en cas de tempête, inondation, catastrophes naturelles, etc.
- faire peser un risque sur la péréquation tarifaire qui pourrait disparaître et engendrer une augmentation du prix de l'électricité, remettant en cause l'accessibilité à un bien commun essentiel aux citoyens.
- à terme, une remise en question de la propriété des réseaux de distribution d'électricité (patrimoine appartenant aux communes).



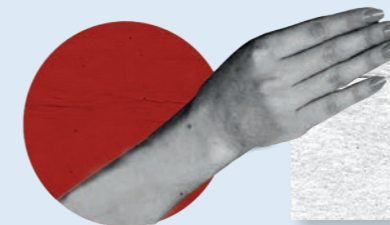


LE COLLECTIF, C'EST QUOI ?



La campagne nationale Pour une Énergie publique lancée début février par les CSEC d'EDF et ENEDIS rassemble déjà plus de 100 000 signataires sur la pétition en ligne www.energie-publique.fr

Les représentant.e.s des salarié.e.s d'EDF et ENEDIS en appellent conjointement à la mobilisation des élu.e.s locaux pour faire grandir le rassemblement, avec la création d'un collectif transpartisan des élus de la Nation, autour de valeurs communes.



QUELLES REVENDICATIONS ?

L'ARRÊT IMMÉDIAT DU PROJET HERCULE

UNE MAITRISE PUBLIQUE DE L'ÉNERGIE

LE BILAN DES 20 DERNIÈRES ANNÉES DE DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE ET D'OUVERTURE À LA CONCURRENCE

UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE CO-CONSTRUIT AVEC LES CITOYENS

POURQUOI REJOINDRE LE COLLECTIF ?



S'opposer à une augmentation des prix

Le projet de démantèlement d'EDF, et l'intégration de sa filiale ENEDIS dans une société ouverte aux capitaux privés, fait peser un risque sur la péréquation tarifaire. Celle-ci pourrait disparaître induisant une augmentation du prix de l'électricité et remettant en cause l'accessibilité à un bien commun essentiel.

Les réseaux électriques : un patrimoine public

Nous voulons empêcher la remise en question de la propriété des réseaux de distribution d'électricité (patrimoine appartenant aux communes) et la subordination des citoyens, comme des collectivités, à un projet uniquement financier.

Défendre le service public de l'énergie

Ce projet de privatisation met en péril la souveraineté énergétique de notre pays. Nous voulons protéger un service public efficace et stratégique pour le développement de la France.

Lutter contre les inégalités territoriales en particulier pour les zones rurales

Ce projet de privatisation laisse craindre une nette diminution des investissements sur les réseaux, entraînant une dégradation de la qualité de desserte électrique pour les usagers, et l'accroissement des inégalités territoriales quant à la fourniture d'un bien essentiel.

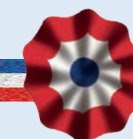
Pour une transition énergétique démocratique

La transition énergétique doit être accompagnée par une visée d'intérêt général et non de profit. À l'heure où les énergies renouvelables représentent moins de 12% de la production d'électricité en France, l'État s'apprête à mettre en concurrence les moyens de production entre eux, faisant fi de l'avis des élus, des citoyens et des salariés.



Rejoignez le collectif national des territoires engagés pour une énergie publique :

www.energie-publique.fr/territoires





POUR DÉFENDRE NOTRE PATRIMOINE COMMUN : LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE, MOBILISONS-NOUS !



REJOIGNEZ le collectif des territoires engagés pour une énergie publique sur www.energie-publique.fr/territoires



SIGNEZ et PARTAGEZ la pétition en ligne sur le site www.energie-publique.fr qui a recueillis plus de 100 000 signatures à ce jour



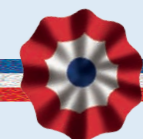
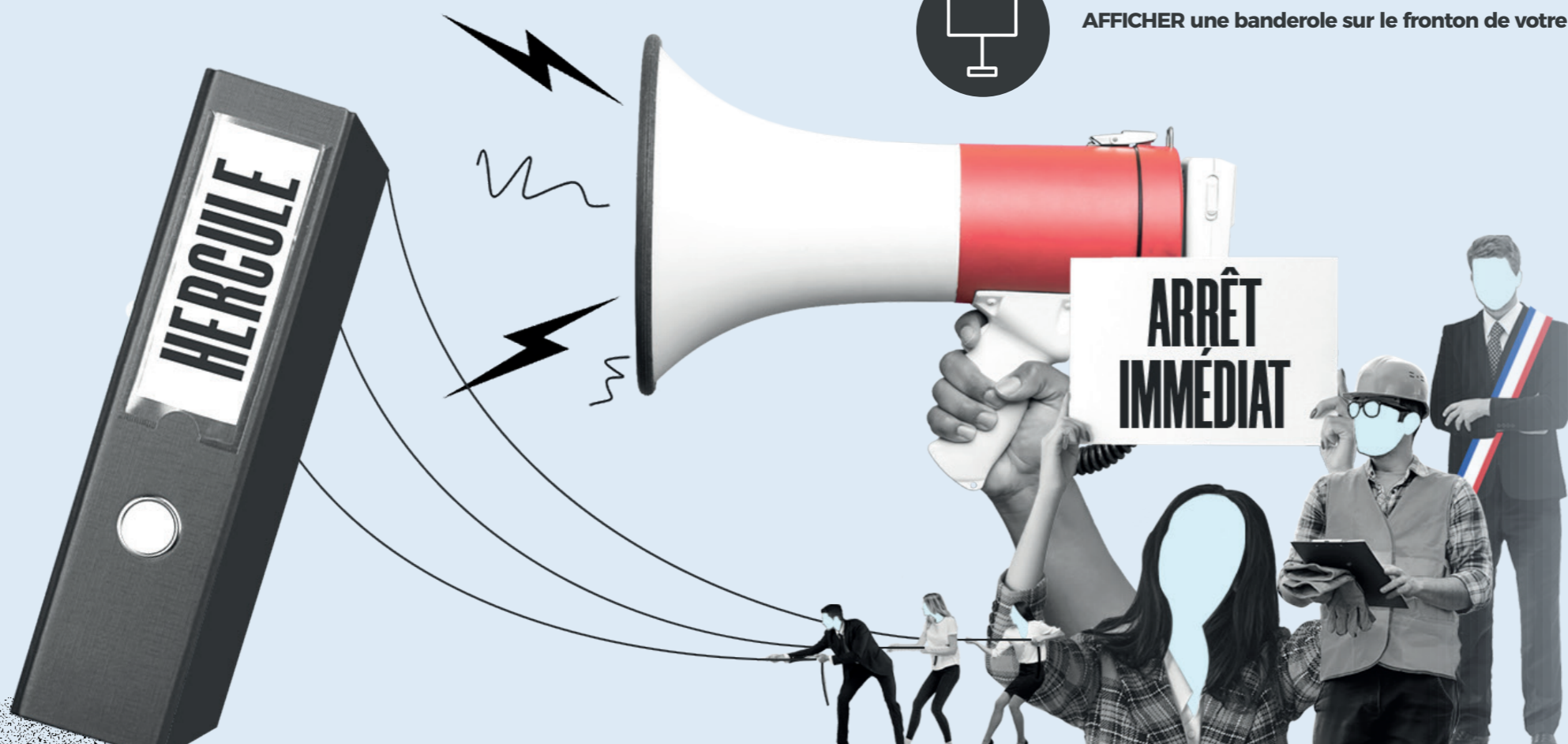
PARTAGER la pétition sur les réseaux sociaux de votre collectivité



FAIRE VOTER un vœu en conseil ou assemblée



AFFICHER une banderole sur le fronton de votre collectivité



PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

QUI VA PAYER LA FACTURE ?



Je signe la pétition pour l'avenir du service public de l'énergie sur
energie-publique.fr

Plus d'informations sur www.energie-publique.fr/territoires
Retrouvez sur le site internet tous les supports de la campagne
en téléchargement libre.

Vous souhaitez en savoir plus, ou prendre part autrement à la campagne ?
Nous écrire : campagne@invidiaprod.com

34 place des Corolles
92079 PARIS LA DEFENSE Cedex



7 rue Floréal
75017 Paris